

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE MONTCERF-LYTTON**

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil de la municipalité de Montcerf-Lytton, tenue le 5 décembre 2023 à 19h à la salle du conseil sis au 18 rue Principale Nord. La séance a été enregistrée sur vidéo.

Sont présents :

Madame Véronique Danis	Mairesse	
Monsieur Luc St-Jaques	Conseiller	siège 2
Madame Pierrette Lapratte	Conseillère	siège 3
Monsieur Rodrigue Gauthier	Conseiller	siège 4
Monsieur Marcel St-Martin	Conseiller	siège 5
Monsieur Sébastien Emond	Conseiller	siège 6

Est absente : Motivée

Madame Julie Côté	Conseillère	siège 1
-------------------	-------------	---------

Sont présents à cette rencontre :

Six (6) citoyens présents

Sous la présidence de Madame Véronique Danis, Mairesse.

Est également présent, monsieur Mario Beaumont, directeur général et greffier-trésorier par intérim, il occupe la fonction de greffier de la présente séance.

OUVERTURE DE LA RENCONTRE

La mairesse, madame Véronique Danis, ayant constaté la présence de tous les membres déclare la séance ouverte à 19h.

2023-12-183

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame la conseillère Pierrette Lapratte et il est résolu de procéder à l'adoption de l'ordre du jour, tel que déposé.

ADOPTÉE

100. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

100.1

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniers

Les membres du conseil municipale déposent leur déclaration des intérêts pécuniaires pour l'année 2024.

100.2

Listes des comptes payés et des comptes à payer

2023-12-184

Liste des comptes à payer :	186 235.03 \$
Liste des comptes payés :	26 740.00 \$
Salaires du mois d'août 2023	27 556.33 \$
Salaires du mois de septembre 2023 :	39 577.29 \$
Salaires du mois d'octobre 2023 :	22 397.48 \$
Salaires du mois de novembre 2023 :	27 637.22 \$

Il est proposé par madame la conseillère Pierrette Lapratte et il est résolu d'adopter le rapport suivant, et ce, pour la période jusqu'au 30 novembre 2023

ADOPTÉE

100.3
2023-12-185

Adoption du calendrier de 2024 pour les assemblées

La direction générale dépose un calendrier des assemblées pour l'année 2024, soit majoritairement le premier lundi de chaque mois.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Rodrigue Gauthier et il est résolu d'adopter le calendrier proposé.

ADOPTÉE

100.4

Nomination du Directeur Général par intérim pour la signature des effets bancaire et entant qu'administrateur principal pour Accès-D affaires et Visa Desjardins.

2023-12-186

CONSIDÉRANT la vacance temporaire et la prolongation de l'arrêt de travail au poste de direction générale;

Il est proposé par le conseiller monsieur Sébastien Émond et il est résolu ce qui suit :

- De nommer le directeur général par intérim, monsieur Mario Beaumont comme administrateur principal du compte Accès-D Affaires,
- De nommer le directeur Général par intérim, monsieur Mario Beaumont, administrateur principal chez Visa Desjardins;
- D'ajouter le directeur général par intérim, monsieur Mario Beaumont, comme signataire au compte bancaire de la Municipalité de Montcerf-Lytton, en plus des signataires déjà au compte, tel que :
 - o Mme Sandra Payette, directrice Générale
 - o Mme Véronique Danis, mairesse
 - o M. Sébastien Émond. Pro-maire
 - o M. Mario Beaumont, directeur général par intérim
- De nommer monsieur Mario Beaumont comme représentant de la municipalité et pouvant signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

100.5

Nomination du directeur général par intérim pour responsable des services électroniques pour ClicSecur

2023-12-187

CONSIDÉRANT la vacance temporaire et la prolongation de l'arrêt de travail au poste de direction générale;

Il est proposé par le conseiller Monsieur Marcel St-Martin et il est résolu ce qui suit :

- De nommer le directeur général par intérim responsable des services électroniques pour ClicSecur

- De nommer le directeur général par intérim comme représentant de la municipalité et pouvant signer tous les documents nécessaires pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE

100.6
2023-12-188

Remboursement des prêts temporaires

CONSIDÉRANT que les prêts numéros 2 et 3 sont à échéance;

Il est proposé par le conseiller monsieur Sébastien Émond, et résolu de rembourser les prêts numéro 2 et numéro 3

ADOPTÉE

100.7
2023-12-189

Appel d'offre pour l'audit de la Municipalité pour les années 2022, 2023 et 2023.

CONSIDÉRANT que les états financiers au 31 décembre 2022, ne sont pas encore audités;

CONSIDÉRANT que l'urgence de procéder à la vérification des états financiers de la municipalité;

Il est proposé par le conseiller monsieur Luc St-Jacques et résolu de faire parvenir un appel d'offre sur invitation à des firmes comptables afin de faire auditer les états financiers au 31 décembre 2022, 31 décembre 2023 et au 31 décembre 2024.

ADOPTÉ

100.8
2023-12-190

Embauche pour remplacement à la réception, emploi temporaire

La direction générale recommande de faire l'embauche d'une employée temporaire qui pourrait faire le remplacement à la réception et de soutenir la direction pour mettre à jour certaines informations administratives.

Il est proposé par le conseiller Monsieur Marcel St-Martin et résolu de procéder à l'embauche d'une employée temporaire pour le remplacement à la réception.

ADOPTÉE

200 SÉCURITÉ PUBLIQUE ET INCENDIE

200.1
2023-12-191

Adoption du règlement pour la tarification du 911

CONSIDÉRANT que la municipalité de Montcerf-Lytton a adoptée antérieurement le règlement décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centre d'urgence 9-1-1;

CONSIDÉRANT que le montant de taxes passe de 0.46\$ à 0.52\$ par mois par numéro de téléphone, et ce à compter du 1^{er} janvier 2024;

il est proposé par la conseillère madame Pierrette Lapratte et résolu de modifier le règlement pour la tarification du 9-1-1.

ADOPTÉE

200.2

Embauche d'un aide au service incendie/voirie

2023-12-192

CONSIDÉRANT que le service incendie a besoin d'une mise à jour à plusieurs niveaux

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de relève au niveau incendie et de voirie

Il est proposé par le conseiller monsieur Rodrigue Gauthier et résolu de faire l'embauche d'une ressource habileté en service incendie et qui est aussi habileté à faire des travaux à la voirie municipal. De mandater la mairesse et le directeur général par intérim de procéder à la signature du contrat d'embauche.

ADOPTÉE

300 TRANSPORT ET VOIRIE

300.1

Entente de déneigement

2023-12-193

CONSIDÉRANT que les équipements à neige de la municipalité pourraient être défectueux au cours de la période hivernale,

Il est recommandé de faire appel à un entrepreneur local pour nous soutenir en cas de besoin, l'entreprise Transport Gauthier et Filles a accepté de soutenir la municipalité en cas de besoin.

Il est proposé par le conseiller monsieur Luc St-Jacques et résolu de retenir les services de Transport Gauthier et Filles en cas de besoin advenant qu'il aurait un bris mécanique des équipements d'hiver.

ADOPTÉE

400 HYGIÈNE DU MILIEU

400.1

Modification à l'usine d'eau potable

2023-12-194

CONSIDÉRANT que l'installation récente à l'usine d'eau potable de la municipalité n'est pas adéquate pour soutenir le réseau aqueduc;

CONSIDÉRANT qu'il y a seulement une pompe à chlore qui fonctionne, et qu'ils n'ont pas été calibré par le fournisseur;

CONSIDÉRANT que la municipalité de souhaite pas un bris de service;

Il est proposé par le conseiller monsieur Sébastien Émond et résolu de demander une offre de service. pour venir changer les pompes à chlore et que le coût soit inclus dans une subvention autorisée pour l'aqueduc.

ADOPTÉE

500 SANTÉ ET BIEN-ÊTRE, POLITIQUE DE LA FAMILLE ET AINÉS

Aucun sujet

600 AMÉNAGEMENT, URBANISME, RÈGLEMENT LOCAL ET DÉVELOPPEMENT

Aucun sujet

700 LOISIRS, PARC, CULTURE ET BIBLIOTHÈQUE

700.1 Aide financière – programme de ski au Mont Ste-Marie

2023-12-195

La municipalité participe au programme de la MRC pour le transport des cours de ski au Mont Ste-Marie.

Il est proposé par le conseiller monsieur Marcel St-Martin et résolu que la municipalité renouvelle la participation à cette activité.

ADOPÉE

800 CORRESPONDANCE OFFICIELLE REÇUE

Aucun sujet

2023-12-196

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par le conseiller Monsieur Sébastien Emond et il est résolu de procéder à La levée de la présente assemblée à 19.12 heures

ADOPTÉE

Véronique Danis
Mairesse

Mario Beaumont
Secrétaire d'assemblée